

# La Fourrière animale intercommunale

## Horaires

Accueil physique :  
La fourrière animale intercommunale vous accueille sans rendez-vous,  
**du lundi au vendredi :**  
**de 10h00 à 12h00**  
**et de 13h00 à 16h00**  
Pour les weekends et jours fériés,  
une équipe est d'astreinte.

Accueil téléphonique :  
Nous répondons à vos appels  
- au n°vert 0800 605 605\* :  
**du lundi au samedi :**  
**de 7h30 à 18h00.**

## Accessibilité

Nos locaux sont accessibles  
aux personnes à mobilité réduite.

## Nous écrire

Adresse postale :  
Territoire de la Côte Ouest  
1, rue Eliard Laude  
BP 49 – 97822 Le Port Cedex

Fax. : 0262 32 22 22

Mail : [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)

Site Internet : [www.tco.re](http://www.tco.re)

\*appel gratuit à partir d'un poste fixe



## Venir nous voir

13 rue Albertine Desprez ZA Cambaie 97460 Saint-Paul



## Nos engagements

- 1 Des services plus disponibles : nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins.
- 2 Un accueil attentif : nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité.
- 3 Un traitement rapide à vos demandes : nous nous engageons à vous répondre dans les délais annoncés.
- 4 Une réponse à vos suggestions et réclamations : nous nous engageons à mieux les prendre en compte.
- 5 A votre écoute : nous nous engageons à vous solliciter pour progresser.

Vous pouvez obtenir plus de détails en demandant le dépliant Marianne à l'agent d'accueil.

## Démarches

### A Vous pouvez faire part de vos remarques, suggestions, réclamations :

- Par voie postale, fax, mail,
- En appelant le n°vert 0800 605 605\* pour tout sujet concernant l'environnement,
- En renseignant un dépliant à glisser dans l'urne Marianne (disponible au siège du TCO, dans les déchèteries, cyber-bases et fourrière animale du TCO).

### B Démarches à distance :

- En appelant le N°vert 0800 605 605\* :

Demande de bacs roulants (ordures ménagères et collecte sélective).

Demande de maintenance de bacs roulants ordures ménagères et collecte sélective).

Demande de capture de chiens ou chats errants (à votre domicile ou sur voie publique).

Demande de ramassage de cadavres de chiens ou chats errants (à votre domicile ou sur voie publique).

Demande de résorption de dépôts sauvages.

Demandes d'informations.

Réclamations concernant l'environnement.

-Sur le site Internet [www.tco.re](http://www.tco.re)

Vous pouvez obtenir des renseignements concernant vos démarches administratives sur le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en composant le 3939 (tarif appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.